#### 2024 - 063

## **EXTRAIT DE** REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en	
exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

L'an	Deux	Mil	vingt	quatre	
Le 17	Juin	à 1	9h30		

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal: 10 Juin 2024

PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CONTAMINE David. DECLE Sébastien. FALLEAU Geneviève. PERTUS Martine.

ABSENTS: CHABASSIER David. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. DELACOTE Aurélie.

**PROCURATIONS:** CHABASSIER David à FORT Sylvette SECRETAIRE DE SEANCE: Mme REBEYROL Elodie a été élue.

# OBJET : Rénovation presbytère - Etude de faisabilité énergétique et étude de sol

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération du conseil municipal n°2024-011 du 19 février 2024 approuvant le marché de maitrise d'œuvre de l'ancien presbytère,

Vu l'Avant-Projet Sommaire (APS),

Considérant qu'il y a lieu d'établir une étude de faisabilité énergétique ainsi qu'une étude des sols,

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu d'établir une étude de faisabilité énergétique, ainsi qu'une étude des sols dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancien presbytère.

Entreprise	Intitulé	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
OPTISOL GEOTECHNIQUE	Etude des sols : sondages, forage, analyse et reconnaissances des fondations existantes	2 499,30 €	499,86 €	2 999,16 €
DS INGENIERIE	Etude de faisabilité énergétique : logement de l'ancien presbytère (100 m²) et création de deux appartements (165 m²)	1 325,00 €	265,00€	1 590,00 €

Après avoir entendu le rapport du Maire,

## Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- VALIDE la proposition de l'entreprise OPTISOL GEOTECHNIQUE d'un montant de 2 499,30 € H.T.,
- VALIDE la proposition de l'entreprise DS INGENIERIE d'un montant de 1 325,00 € H.T.,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

### Adopté à l'unanimité

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240617-2024-063-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024 Publication: 25/06/2024



Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale sur le site internet www.telerecours.fr.